

*Le budget—M. Crosbie*

**M. Crosbie:** Je ne me considère pas comme un spécialiste, monsieur le Président. Je citerai donc quelqu'un d'autre:

Les taux d'intérêt réels sont élevés et cela me semble attribuable en partie aux inquiétudes qui se manifestent au sujet d'une recrudescence de l'inflation et d'importants déficits.

«Les taux d'intérêt réels sont élevés.» Pourquoi? A cause des inquiétudes qui se manifestent au sujet d'une recrudescence de l'inflation et d'importants déficits. Qui a dit cela? Le ministre d'État chargé du Développement économique et régional (M. Johnston) dans un exposé qu'il faisait à la commission royale d'enquête MacDonald le 21 septembre dernier. Comment peut-il demeurer membre d'un gouvernement qui ne tient nul compte de ces principes et ces opinions économiques.

**M. Lalonde:** Je l'ai dit également.

**M. Crosbie:** C'est à cause de vous que les taux d'intérêt réels sont élevés. Vous et votre gouvernement et vos dépenses des quatre dernières années. Vous ne voulez rien faire pour vous attaquer au problème.

Monsieur le Président, je voudrais citer une autre déclaration que j'ai notée quelque part dans mes nombreux papiers.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Tousignant:** Qu'avez-vous à dire du budget, John?

**M. Crosbie:** Si vous voulez que je présente un budget, vous n'avez qu'à déclencher des élections dès demain, et vous verrez que mon budget ne se fera pas attendre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** Le ministre des Finances a dit ceci:

Un budget n'est pas une solution toute faite, mais une pierre d'assise sur laquelle bâtir la réussite.

**M. Evans:** Qu'en pensez-vous?

**M. Crosbie:** Ce budget n'est pas une pierre d'assise sur laquelle on pourra édifier la moindre reprise économique au Canada. Le gouvernement nous a présenté six de ces documents depuis qu'il a repris le pouvoir il y a quatre ans. Le premier nous a été présenté le 21 avril 1980 sous la forme d'une déclaration économique. Il y a eu ensuite celui du 28 octobre 1980. C'est alors que le pauvre vieux vice-premier ministre (M. MacEachen) a présenté un budget axé sur l'énergie. Avec l'aide du ministre de l'Énergie de l'époque, il a réduit tout ce secteur à néant. Ces deux-là devraient être traînés devant les tribunaux pour tentative de meurtre.

**Des voix:** Oh, oh!

**Des voix:** Bravo!

● (1740)

**M. Crosbie:** Le 12 novembre 1981, le vice-premier ministre a fait marche arrière. Il est devenu l'effeuilleur des ministres des Finances. Il a laissé tomber une à une toutes ses réformes fiscales et s'est retrouvé nu comme un ver devant les Canadiens. Le 28 janvier 1982, il a présenté un autre budget et il est allé au bout de son numéro—même le cache-sexe y est passé cette fois.

Le 27 octobre 1982, le ministre des Finances M. Lalonde a fait une déclaration économique et, le 17 avril 1983, il a présenté un budget. Nous en sommes donc à sept; le septième qui ne sera pas le dernier, espèrent-ils. Chacun d'eux est différent

du précédent, chacun d'eux contredisant le dernier. Le public a perdu toute confiance. Surtout ceux, Canadiens ou étrangers qui ont de l'argent à placer. Enfin, arrive le budget d'aujourd'hui qui révèle une situation que tout ce qu'aurait pu inventer l'imagination la plus démente. Le déficit, loin d'avoir diminué de quelques milliards comme le voulait la rumeur, s'est accru de plusieurs millions.

L'année dernière, la fuite relative au budget dont le ministre s'est rendu coupable a coûté aux contribuables canadiens 200 millions de dollars. Mais il y a plus. Son déficit budgétaire s'élève maintenant à 31.5 milliards. Soit dit en passant, lors de la réunion à huis clos, nous avons demandé sur quoi le gouvernement se fondait pour parler de la baisse des taux d'intérêt dont il est question à plusieurs reprises dans ces documents. Souvenez-vous que c'est particulièrement important, car c'est le service de la dette nationale qui coûte le plus au gouvernement à l'heure actuelle. Quand on veut prévoir ce qu'on devra affecter à ce chapitre, il faut déterminer quels seront les taux d'intérêt dans les cinq prochaines années. Les collaborateurs du ministre ont prétendu que ces dépenses chuteraient et nous leur avons alors demandé sur quels taux d'intérêt ils se basaient. Ils nous ont dit être incapables de nous le préciser. Nous leur avons alors demandé pourquoi, et s'il n'était pas nécessaire d'utiliser certaines estimations relatives aux taux d'intérêt. Ils nous ont dit devoir s'en référer au ministre. Je leur ai donc signalé que s'ils attendaient que le ministre leur donne la permission de nous dire quels taux d'intérêt ont été utilisés—et c'était probablement 3 p. 100—nous ne saurions jamais alors quelles hypothèses ont été retenues en ce qui a trait aux taux d'intérêt. En d'autres termes, ces chiffres sont tout à fait fictifs.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** Le Canadien moyen dirait qu'ils ne sont pas fiables. J'espère que les Canadiens qui nous regardent ce soir seront également à l'écoute demain matin, car j'entends intervenir à nouveau à 11 heures.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** Je montrerai alors dans quelle mesure les prévisions du gouvernement se sont avérées inexactes au cours des quatre dernières années. C'est à vous faire dresser les cheveux sur la tête, monsieur le Président.

**Des voix:** Bravo!

**M. Crosbie:** Le 29 novembre dernier, le député ministériel de York-Ouest (M. Fleming) a déclaré que le gouvernement se devait de changer s'il voulait garder le pouvoir. Le gouvernement n'est plus qu'un mort vivant à l'heure actuelle. Il n'a absolument pas changé. Comme le député, le cynisme, la propagande et la manipulation sont la marque de commerce du gouvernement, mais ce n'est pas ce qui lui permettra de nourrir les chômeurs.

Savez-vous, monsieur le Président, ce que renferme, au juste, cet exposé budgétaire? Je voudrais vous donner un petit exemple des illusions qu'il contient, afin de vous montrer comment on procède. Le gouvernement ne peut nourrir les gens avec des illusions. Je voudrais me reporter à la page 7 de l'exposé. Soit dit en passant, nos députés n'ont pas encore reçu, sauf erreur, leur copie de l'exposé budgétaire.